



**HAL**  
open science

## L'oppidum gaulois du Camp de César à Taverny (Val-d'Oise)

Gérard Ducoeur

► **To cite this version:**

Gérard Ducoeur. L'oppidum gaulois du Camp de César à Taverny (Val-d'Oise). *Revue archéologique de Picardie*, 1983, Les Celtes dans le nord du bassin parisien. Actes du Ve colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer, 1, pp.229-231. 10.3406/pica.1983.3002 . hal-02536392

**HAL Id: hal-02536392**

**<https://hal.science/hal-02536392>**

Submitted on 8 Feb 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

# L'OPPIDIUM GAULOIS DU CAMP DE CÉSAR

## A TAVERNY (Val d'Oise)

par Gérard DUCŒUR \*

L'*oppidum* de Taverny, d'une superficie d'environ 8,75 ha, localisé aux lieux dits "le Camp de César" et "le Haut-Terre", est situé à l'extrémité nord-ouest de la forêt de Montmorency, à une altitude de 180 m. Il a la forme d'un trapèze irrégulier ayant pour dimensions intérieures : 330 m sur la face sud-ouest, 260 m sur la face nord-ouest, 280 m sur la face nord-est et 270 m sur la face sud-est.

Il est défendu naturellement par trois pentes, assez abruptes, dominant au sud-ouest Taverny, avec une dénivelée de 80 m, au nord-ouest, Bessancourt, au nord-est, le talweg du lieu-dit "le Chênet" ; au sud-est, le quatrième côté, face à l'étang Godard, donne sur le plateau de la forêt de Montmorency. Pour en assurer sa défense, il fut aménagé par l'homme, par la mise en place d'un fossé, de 20 m de large et de 3 m de profondeur, formant ainsi un *oppidum* à éperon barré. "Du Haut-Terre, on peut voir, par temps clair, à plus de 30 km" (ROUSSEAU).

La structure la plus intéressante de l'*oppidum* est, sans nul doute, la levée de terre rectangulaire à deux angles droits, orientés nord et ouest et adossée au grand rempart.

L'angle nord de cette levée de terre, menacé de destruction en 1972 (DUCŒUR - 1973 a), fut l'objet d'une fouille de sauvetage dès 1973 par la J.P.G.F. section d'Ermont, sous la responsabilité de Gérard Ducœur. Les découvertes faites dans cet angle nord révélèrent l'importance archéologique du site, puis ce fut toute la levée de terre qui devint l'objet de nos fouilles programmées.

En parallèle à la fouille méthodique de la levée de terre nous avons étudié les structures de l'*oppidum*, par une série de coupes (DUCŒUR - 1973 b). Partant de l'extérieur du camp, nous avons remis au jour la structure :

— du **fossé secondaire** (A) : c'est un fossé en forme de V, avec un drain de pierres sèches à la base. De chaque côté, de nombreux blocs de meulière enrochaient les deux glacis et permettaient d'éviter le glissement des terres du rempart secondaire dans le fond du fossé. Dimensions de ce fossé : 1,35 à 1,78 m de profondeur et 2,8 à 3,20 m de largeur.

— du **rempart secondaire** (B), constitué par de l'argile meulière tassée, provenant des déblais du fossé secondaire et enrochée par des blocs de meulière. A sa partie inférieure, nous avons retrouvé le paléosol de terre humifère, noir et gris, de 10 à 12 cm d'épaisseur et qui correspond au niveau du plateau avant la construction de ce rempart. Ses dimensions : 1 m de hauteur et 3,50 à 5,40 m de largeur.

Le fossé et le rempart secondaires, continus sur toute la largeur de l'*oppidum*, sont crescentiformes, avec la concavité tournée vers l'extérieur du camp. La dénivelée, entre le haut du rempart secondaire et le fond du fossé secondaire, est de 2,78 m au maximum.

— du **grand fossé** (C), sa forme est en U, avec un fond plat dans lequel il a été retrouvé un drain en pierres sèches. De chaque côté, les glacis sont maintenus par d'énormes blocs de meulière. Ses dimensions : 3,10 m de profondeur et 15 à 20 m de largeur.

— du **grand rempart** (D), constitué par de l'argile ocre rouge tassée et maintenue par des blocs de meulière et du sable argileux. Ses dimensions : 3,60 à 6 m de hauteur et 18 m de largeur maximum.

Le grand fossé est interrompu au niveau de la levée de terre tandis que le grand rempart est continu sur toute la largeur de l'*oppidum*. Ils sont crescentiformes, avec la concavité tournée vers l'intérieur du camp. La dénivelée entre le haut du grand rempart et le fond du grand fossé est de 8,78 m.

A l'intérieur de cet *oppidum*, une levée de terre rectangulaire (F), adossée par son quatrième côté au grand rempart, possède deux angles droits encore très remarquables, l'un étant orienté au nord et l'autre à l'ouest. Cette levée de terre, de 86,50 m de longueur et de 79,20 m de largeur, a encore une élévation de 3,30 m par rapport au plateau naturel dans les angles droits et sa hauteur oscille entre 1,5 et 2 m. Cette levée de terre est encore exhaussée, sur son pourtour, par un rempart en terre, très visible, et plus élevé vers les angles nord et ouest. La coupe complète de ce rempart a permis de découvrir un petit fossé (E) qui était entièrement comblé. Il longe, d'une façon continue, les trois côtés de la levée de terre. Il a une forme en V, à profil non constant, le côté le plus abrupt étant toujours vers le pied du rempart. Le fond possède également un drain en pierres sèches. Dimensions de ce fossé : 1,75 m de profondeur et 2,40 m de largeur. La dénivelée entre le haut du rempart de la levée de terre et le fond du petit fossé est de 5,05 m.

La fouille de l'angle nord de cette levée de terre a permis de dégager une zone d'habitat, dont les principales structures retrouvées peuvent se résumer ainsi : un empierré important et orienté, des foyers, un calage de poteau en meulière, une couche cendreuse formée par les résidus du nettoyage des foyers et qui contenait, en particulier, un élément de faucille à lustré d'utilisation.

A l'extérieur de cette zone d'habitat, il a été trouvé une assez grande quantité de mobilier : jattes à bord rentrant multiple, jattes à profil en S, à rebord éversé, fonds de jattes ou d'écuelles, bords de vases à provisions et vases à provisions, col de vase balustre,

\* 4 impasse Parmentier — 95120 ERMONT

— TAVERNY — camp de "JULES CESAR"

Oppidum CELTE des Parisii

Échelle: 1/1000

1 cm = 100 m



fragments de vases bas à carène arrondie, rebords de vases à col largement éversé, vases décorés de peignages d'impressions digitales. La typologie de ces céramiques est attribuable à la période de La Tène II - La Tène III (DUCŒUR, 1974-75).

En outre, la fouille de cet angle a permis d'étudier les limites de structures domestiques, un foyer en cuvette et trois fosses de sépultures à incinération creusées dans un paléosol datable du Hallstatt ancien, d'après la stratigraphie et le mobilier découvert. Les témoins céramiques les plus anciens, trouvés dans cette zone, appartiennent au Bronze final II.

C'est en 1975 que furent dégagées, dans l'angle sud de la levée de terre, quatre cabanes gauloises (DUCŒUR, 1976).

La première cabane, rectangulaire et complète, avait encore ses quatre murs en pierres sèches : le mur sud-est, dont l'épaisseur de 0,86 m va en diminuant jusqu'à 0,43 m vers le mur nord-est ; le mur nord-est, de 0,60 à 0,65 m d'épaisseur et de 0,16 m de hauteur, le mur nord-ouest, de 0,48 à 0,53 m d'épaisseur et de 0,10 à 0,40 m de hauteur.

La cabane I a une longueur intérieure de 3,80 m et une largeur intérieure de 2,70 m. La répartition du mobilier, à l'intérieur de cette cabane, montre une concentration d'éléments mobiliers le long du mur sud-ouest et le long des deux tiers du mur sud-est. Ce mobilier, très varié, comprend : de nombreux profils de céramique (jattes à bord rentrant double, écuelle, mortier, vases à provisions, vases à col éversé), un fil de bronze, des objets en fer, mais très altérés en raison de l'acidité du sol, du mobilier en pierre : pierre à aiguiser en grès, et une molette en silex ayant servi de broyeur ; de l'industrie lithique, notamment des éclats de taille en silex molaire ; des morceaux d'argile cuite, rouge à noire, provenant d'un four domestique. Ce mobilier, datable d'une période allant de La Tène II à La Tène finale, permet donc de dater la construction et la période d'occupation de cette cabane.

Trois autres cabanes ont pu être aussi dégagées. Il s'agit de la cabane II, dont le mur sud-ouest est dans le prolongement de celui de la cabane I. Les hauteurs des murs sud-ouest et sud-est sont de 0,40 m par rapport au paléosol intérieur de la cabane. En revanche, le mur sud-est n'a que 0,10 m de hauteur dans l'angle est. Dans l'épaisseur du mur sud-ouest fut dégagé un trou de poteau dont les pierres de calage sont constituées par celles du mur. Ce trou est elliptique, de 0,40 m de longueur (sud-est - nord-ouest) et de 0,32 m de largeur. Sa hauteur est de 0,27 m. Son remplissage était constitué par de la terre cendreuse grise et de nombreux charbons de bois. Le mur nord-ouest de la cabane II semble être complètement démantelé. Cette cabane II avait une longueur intérieure de 3,90 m et une largeur intérieure, égale à celle de la cabane I, soit 2,70 m. Plusieurs couches de graviers formaient le paléosol. Le mobilier est identique à celui de la cabane I.

Puis ce fut le déblaiement de la cabane III : son mur nord-ouest est mitoyen avec la cabane I ; le mur sud-ouest, dans le prolongement du mur sud-ouest de la cabane I, a une hauteur de 0,45 m au-dessus du paléosol de cette cabane. Il faut aussi noter l'existence

d'un mur intérieur, de direction sud-est - nord-ouest, qui a 0,40 m de largeur et 0,32 à 0,37 m de hauteur. Il forme un réduit de 2 m de longueur intérieure et de 0,60 à 0,65 m de largeur intérieure. On accède à ce réduit de la cabane III par un passage de 0,75 m environ. Une couche cendreuse, de 20 à 25 cm d'épaisseur, recouvrait en totalité la surface de ce réduit. De nombreux morceaux d'argile cuite, ayant une surface lissée légèrement concave, furent dégagés de cet endroit. Ce réduit doit être considéré comme un four domestique ou four à pain. La cabane III aurait une longueur intérieure de 2,5 m et une largeur de 1,95 m. La répartition du mobilier est très éparse ; toutefois, il y avait un peu plus de céramiques dans le réduit, dont des jattes à bords rentrants, une jatte à carène arrondie, des fragments de vases à provisions et une belle pendeloque fusiforme en quartz poli. La porte d'accès de cette cabane devait être soit au milieu de sa largeur, soit dans l'angle est.

En 1978, trois autres cabanes ont été mises au jour, au nord-est des trois premières. La céramique diversifiée de cette zone couvre une fourchette chronologique de la fin de La Tène II à La Tène III.

La particularité de ces cabanes ou loges est d'être implantées juste à la partie basse du glacis intérieur du rempart de la levée de terre, d'avoir des murs dans le prolongement les uns des autres et un mur mitoyen, comme dans beaucoup d'*oppida* du sud de la France. La seule découverte régionale comparable est celle de Chérence (MITARD, 1975), camp fortifié à enceinte quadrangulaire de pierres sèches enfermant les loges circulaires malheureusement disparues.

Les résultats de ces fouilles permettent de dégager les caractéristiques du mobilier, essentiellement de La Tène : 61 % de céramique, dont les jattes à bord rentrant double, semblent être d'une typologie particulière à l'*oppidum* de Taverny, et 16 % d'industrie lithique (26,14 % en 1978) en silex molaire local et silex d'apport qui supplée aux 2,3 % d'objets en fer. Comme dans toute la région parisienne, nous constatons la pauvreté d'objets gaulois en fer qui sont d'ailleurs bien remplacés, sur l'*oppidum* de Taverny, par l'industrie lithique.

L'ensemble de ces découvertes confirme donc l'importance de l'*oppidum* de Taverny dont l'occupation a débuté dès le Bronze final II et le Hallstatt ancien, et dont la période de La Tène II et de La Tène finale est bien confirmée par les cabanes quadrangulaires.

## BIBLIOGRAPHIE

ROUSSEAU, A. *Taverny (754-1958)*, p. 18 et pp. 31-33.

DUCŒUR, G., (1973). "Menace de destruction de l'*oppidum* gaulois de Taverny", *Archéologia*, n° 65, décembre, p. 72.

DUCŒUR, G., (1973). "L'*oppidum* gaulois du Camp de César à Taverny", *Bulletin de la J.P.G.F.*, n° 3, pp. 14-19.

DUCŒUR, G., (1974-1975). "L'*oppidum* gaulois du Camp de César à Taverny", *Bulletin de la J.P.G.F.*, n° 4/5, pp. 23-34.

DUCŒUR, G., (1976). "L'*oppidum* gaulois du Camp de César à Taverny", *Bulletin de la J.P.G.F.*, n° 6, pp. 48-64.

LARDY, J.-M., (1975). "De la Préhistoire à l'Histoire du Vexin Français", *B.A.V.F.*, n° 11, p. 106.

MITARD, P.-H., (1975). "La recherche archéologique dans le Vexin Français", *Bulletin d'information de la Préfecture du Val d'Oise*, n° 24, p. 42.